

que par celle de la guerre nucléaire. Nous sommes maintenant aux prises avec l'élévation du niveau des mers, la pollution de l'air et l'avance inexorable des déserts.

On se rend compte de plus en plus que l'environnement, l'économie et la santé humaine sont inextricablement liés.

Au Nord, nous payons le prix de l'insouciance de nos sociétés industrielles à l'égard de l'environnement, tandis qu'au Sud, on paie celui de la pauvreté, de la croissance démographique et du besoin d'un développement économique immédiat.

La destruction de la forêt brésilienne, la déforestation de l'Afrique subsaharienne ou la pollution de l'eau dans les villes tentaculaires du Tiers Monde sont les conséquences de la lutte des pauvres pour la survie. . . Nous devons les aider à protéger les précieuses ressources de leur milieu.

. . . Comme l'a si bien dit un sage autochtone devant une commission du gouvernement canadien : « Nous n'avons pas reçu la terre en héritage. Nous en avons seulement la garde pour l'usage futur de nos enfants ».

Monsieur le Président, dans un monde où les rivières et les vents échappent à l'emprise des lois et des frontières, il est clair que les initiatives nationales ne suffisent pas en elles-mêmes. Nous le savons trop bien au Canada. Les pluies acides s'attaquent à notre environnement et par le fait même à notre économie.

Nous avons pris d'importantes mesures pour y remédier chez nous. Nous avons vivement exhorté notre voisin à faire de même et à conclure avec nous un traité destiné à réduire les dommages causés à notre environnement en fixant des objectifs précis à atteindre dans des délais donnés.

Mais les pluies acides ne se limitent pas à une nation ni même à un continent. Elles constituent un problème international, qui exige une solution internationale viable. L'effet de serre, l'appauvrissement de la couche d'ozone et le stockage des déchets toxiques sont eux aussi des sujets de préoccupation mondiale. Je suis encouragé par le fait que d'autres pays ont accordé une très grande importance à l'environnement lors du débat de cette année à ce sujet. Les problèmes de protection de l'environnement appellent un renforcement de la coopération internationale, où les Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel.

Comme dans le cas des problèmes de sécurité, d'importantes mesures ont été prises. La signature, à Montréal il y a un an, du protocole sur la protection de la couche d'ozone, est une brillante illustration de ce que peut donner la coopération entre nations. J'invite tous les États qui ne l'ont pas fait encore à signer et à ratifier sans délai ce protocole.

La question de plus en plus urgente du réchauffement de la planète et des changements climatiques a été sérieusement examinée lors de la Conférence internationale sur l'atmosphère en évolution, tenue à Toronto en juin dernier. La communauté mondiale devrait viser comme objectif l'élaboration d'un droit international de l'atmosphère d'ici 1992.

Nous nous réjouissons des efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue d'élaborer une convention mondiale sur les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux. Nous espérons qu'elle sera prête à recevoir la signature des États membres l'an prochain.

Monsieur le Président, ces différentes initiatives créent un puissant momentum qui doit être maintenu et même accru. D'autres démarches s'imposent.

Le Canada souscrit par exemple à une étude de faisabilité concernant la création d'une banque mondiale de la conservation, qui travaillerait de concert avec la Banque mondiale. Il demande d'ailleurs à la Banque mondiale, à sa réunion annuelle à Berlin-Ouest, d'intégrer davantage les préoccupations environnementales dans la conception et la mise en œuvre de ses projets. Il appuie entièrement l'idée d'un Sommet des chefs de gouvernement sur les questions d'environnement. Il invite instamment toutes les corporations et les associations industrielles et commerciales internationales à élaborer des codes d'éthique environnementale et à les appliquer rigoureusement.

De toute évidence, les nations riches doivent faire davantage pour aider les pays en développement à se développer sans détruire leur environnement. C'est pour cette raison que l'Agence canadienne de développement international fait de la protection de l'environnement un des critères de ses projets de développement.

Je voudrais annoncer aujourd'hui que le Canada mettra sur pied un centre destiné à promouvoir sur la scène internationale le concept écologique du développement viable. Ce centre, qui sera situé à Winnipeg, collaborera étroitement

avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales à vocation semblable.

Le Canada est tout à fait en faveur de la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le développement viable en 1992.

Le monde fait face à des défis de taille, mais nous faisons la preuve qu'ils peuvent être relevés avec succès. L'humanité n'est pas destinée à se détruire. Il est possible d'éviter la guerre, d'atténuer la pauvreté, de préserver l'environnement, de réparer les injustices.

Monsieur le Président, l'ONU n'est pas et ne sera jamais une institution parfaite. Mais elle a prouvé ces dernières années qu'elle est capable d'apporter les réformes qui s'imposent, et d'en sortir plus forte et plus efficace. Nous devons continuer d'améliorer cette irremplaçable organisation, car les citoyens de nos pays vont la juger non d'après ses discours, mais d'après ses actes et ses réussites concrètes. Un programme d'immunisation qui sauve la vie à des millions d'enfants du Tiers Monde n'est-il pas un témoignage durable de la très grande utilité de l'ONU?

Maintenant que le climat politique international s'améliore, l'ONU peut jouer le rôle que lui confère sa Charte. Lester Pearson, un grand homme d'État canadien qui était présent lors de la création de cette organisation, a dit un jour que l'ONU est le « symbole vivant de notre interdépendance; elle incarne l'idée naissante de collectivité internationale, qui transcende les nations et les régions et qui constitue notre seule planche de salut en cette ère nucléaire ».

Monsieur le Président, l'ONU représente à la fois l'idéal que nourrissent nos prédécesseurs et l'espoir que nous nourrissons pour nos enfants.

La tâche qui nous attend est inéluctable et les choix à faire sont clairs : maîtriser les forces irrésistibles du changement qui se déchaînent autour de nous; reconnaître le caractère interdépendant de notre monde et des problèmes qui s'y posent; faire de notre planète un monde plus pacifique, plus prospère, plus humain, un monde où la force n'exclut pas la justice, où la richesse n'exclut pas la générosité, un monde où toutes les nations croient au triomphe ultime de la justice économique et sociale et comprennent comme il se doit que nous n'avons qu'une seule terre à transmettre à nos enfants. » ■